

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES

ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



**PREMIÈRE
MINISTRE**

Liberté
Égalité
Fraternité

Direction de l'information
légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

www.dila.premier-ministre.gouv.fr

www.bodacc.fr

BODACC « A »

Annonce n° 369

29 – FINISTÈRE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE BREST

Ventes et cessions

350 252 318 RCS Brest.

GEOMEDIA.

Forme : Société par actions simplifiée.

Capital : 440000.00 EUR.

Adresse : 20, Quai Malbert, Immeuble "la Vigie, 29200 Brest.

Oppositions : Art. L.236-15 du code de commerce.

Commentaires : GEOMEDIA Société par actions simplifiée au capital de 440 000 euros Siège social : Immeuble « La Vigie » - 20 quai Malbert – Brest (29200) 350 252 318 RCS Brest _____ AVIS DE PROJET DE FUSION SIMPLIFIÉE Société Absorbante : ATLOG, société par actions simplifiée au capital de 100 000 euros, dont le siège social est situé 131 chemin du Bac à Traille, 69300 Caluire-et-Cuire, immatriculée sous le numéro 384 355 285 au Registre du Commerce et des Sociétés de Lyon. Sociétés Absorbées : (i)GEOMEDIA, société par actions simplifiée au capital de 440 000 euros, dont le siège social est situé Immeuble « la Vigie » - 20 quai Commandant Malbert, 29200 Brest, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Brest sous le numéro 350 252 318 ; (ii)GEOMENSURA, société par actions simplifiée au capital de 550 000 euros dont le siège social est situé 3 rue du Mail, 44700 Orvault, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nantes sous le numéro 380 270 355. Par un acte sous seing privé en date du 8 novembre 2023, les soussignées ont établi un projet de fusion par voie d'absorption des sociétés GEOMEDIA et GEOMENSURA par la société ATLOG. La valeur des éléments d'actif apportés est égale à 34 398 548 euros, la valeur des éléments de passif pris en charge est égale à 23 969 661 euros, soit un actif net apporté égal à 10 428 887 euros. Les Sociétés Absorbées et la Société Absorbante étant toutes trois détenues à 100% par la société Sogelink Group, société par actions simplifiée au capital de 98 927 543 euros, dont le siège social est situé 131 chemin du Bac à Traille, 69300 Caluire-et-Cuire, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Lyon sous le numéro 824 354 146, la fusion a été placée sous le régime des fusion simplifiées prévu par les articles L. 236-11 et suivants du Code de commerce, et conformément à l'article L. 236-3 II 3° du Code de commerce, il ne sera donc procédé à aucune augmentation de capital de la société ATLOG et aucun rapport d'échange n'a donc été déterminé. En conséquence, aucune prime ni aucun boni ou mali de fusion n'a été calculé. La fusion prendra juridiquement effet à l'issue de la décision du Président de la société ATLOG constatant la réalisation de la fusion et qui devra intervenir le 1er janvier 2024 au plus tard. Conformément à l'article L.236-6 du Code de commerce, le projet de fusion a été déposé le 10 novembre 2023, au nom de la société ATLOG au greffe du tribunal de Commerce de Lyon, de la société GEOMEDIA au greffe du tribunal de Commerce de Brest, et au nom de la société GEOMENSURA au greffe du tribunal de Commerce de Nantes. Les créanciers des sociétés

participant à l'opération de fusion, dont la créance est antérieure à la date de parution du présent avis au BODACC, peuvent former opposition à cette fusion dans un délai de trente jours à compter de la parution du présent avis..

